



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé
Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

BATIMENT BROT

11/13 - ARRIERE



C I B
N° 62029

Lieu : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 188 Rue des Pierres - 7020 Maisières

T.V.A. BE 0406.671.312 Compte Bancaire : 340-0298168-28

Tél : 04 234 17 00 Fax : 04 234 17 80

Tél : 065 34 76 50 Fax : 065 36 15 88

cibic@skynet.be

CONFIDENTIEL

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BT ET TBT

Rapport N° : 11113-11-12/8	Personne responsable de l'exécution du travail (Nom-Prénom) : Light Corfont
Date du Contrôle : 12-11-13	N°TVA/N°C.Ident. : 1111352305
Propriétaire (Nom-Prénom) : Immo 5.6	Adresse de l'installation : 11113-11-12/8
Adresse : 11113-11-12/8	11113-11-12/8

1) REFERENTIELS : - R.G.I.E - Procédure interne : PRO-INS-E-10

2) TYPE DE CONTROLE :

- ☒ Examen de contrôle avant mise sous tension d'une installation électrique BT et TBT domestique.
☐ Examen de contrôle d'une installation électrique BT et TBT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution.

3) TYPE D'INSTALLATION :

☒ Unité d'habitation ☐ Parties communes ☐ Autres : soumise à l'Art.86 ☐ l'Art.87 du RGIE.

Distributeur : ORE Raccordement suivant câblage tableau : Tension : 230 V.

Alimentation tableau principal : 4 X 20 mm² Protection raccordement : 10 A. (In max. à prévoir).

Colonne d'alimentation : 4 X 10 mm² Interr-Sect.Général : 300mA/63 A.

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 13 Re = 0.6 RIGEN = 20 MΩ.

Type prise de terre : ☒ boucle ☐ piquets

Différentiels	I _n en A	I _{cc} en kA	I _A en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _A en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _A en A	Circuits protégés
	63	3	0.3	60/4	63	3	0.3	4				

4) DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :

Circuits	Protections	Sections	Circuits	Protections	Sections
Voir Schémas annexés					

5) MANQUEMENTS :

manque
 manques : Récepteurs non plombés
 Manque de mise à la terre
 24/10/14
 F15

6) NOTES :

- Le différentiel général : ☐ était plombé. ☐ n'a pu être plombé. ☒ a été plombé. ☐ n'est pas plombable. ☐ absence de différentiel.
 - Les schémas : ☒ ont été signés. ☐ n'ont pas été signés. ☐ absence de schémas.
 - Installation ☒ plomberie ☒ sanitaire : ☒ non réalisée(s) au jour du contrôle. ☐ Liaisons équipotentielles en attente. A connecter lors de la réalisation.

7) CONCLUSION :

☒ - L'installation est conforme. La prochaine visite est à prévoir avant le : 11-12-18

☐ - L'installation n'est pas conforme. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

☐ - Dans le délai d'un an à dater de ce jour, en cas de refus d'une seconde visite ou au cas où des infractions subsisteraient, une copie du procès verbal sera envoyée conformément à l'Art. 276.02 du RGIE à l'Administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

☐ - Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Le présent document ne valide pas la mise sous tension ou le renforcement de puissance de l'installation visitée.

Nom/signature de l'inspecteur
Pour CIB,

Date d'émission :

Nom/signature du demandeur
Pour réception,

Appartement n° 7

1. Buanderie + cave
2. Éclairage + lampe chambre 1 + lampe terrasse
3. Chauffage
4. Débarras + prise hall + prises chambre
5. Prises chambre 1 + w-c + prises hall
6. Prises cuisine
7. Prises cuisine
8. Prises living + prise terrasse
9. Salle de bains
10. Lave-vaisselle
11. Machine à laver
12. Séchoir
13. Différentiel mono 63A – 0.3
14. Différentiel mono 63A – 0.03
15. Cuisinière

Appartement n° 7

1	25 ²	16A	$\Psi \times 2$	$\rho \otimes \times 2$	Buanderie + Cave
2	15 ²	16A	$\rho \otimes \times 5$	$\rho \otimes \times 5$	Eclairage + Lampe chambre
3	25 ²	20A	Ψ		Chauffage
4	"	16A	$\Psi \times 6$	$\rho \otimes$	Débaras + Prise Hall + Prises chambre
5	"	16A	$\Psi \times 5$	$\rho \otimes$	Prises chambres + WC + Prises Hall
6	"	16A	Ψ	$\Psi \rho \otimes$	Prises cuisine
7	"	20A	Ψ	$\Psi \Psi$	Prises cuisine
8	"	20A	$\Psi \times 3$	$\Psi \Psi^2$	Prises living + Prise terrasse
15	4 ²	32A	1411	MONO.	Taque vitro

[illegible]

